



“

La sécurité est le premier préalable non négociable dans notre entreprise Être formé à la sécurité, avoir les moyens de protection, le droit d'agir, le devoir de prévenir sont des préalables non négociables à toute autre priorité.

La sécurité est l'affaire de tous
Quiconque travaille dans l'entreprise (dirigeant, encadrant, salarié, intérimaire, ...) porte la responsabilité de sa sécurité, de la sécurité de ses équipes et de ses collègues.



Sommaire

Politique Sécurité

1	Principes généraux de prévention	5
2	Engagement de la direction	6
3	Objet et portée.....	7
3.1	Finalité de la politique.....	7
3.2	Champ d'application : chantiers, sites et bureaux.....	7
3.3	Parties prenantes concernées.....	7
4	Système de management de la santé & sécurité	7
4.1	Références réglementaires et normatives	8
4.2	Veille réglementaire.....	9
4.3	Gestion documentaire	9
4.4	Identification des documents Santé & Sécurité	10
5	Objectifs généraux de sécurité.....	11
5.1	Réduction des accidents et incidents	11
5.2	Prévention des maladies professionnelles	11
5.3	Respect des obligations légales et contractuelles	12
5.4	Amélioration continue	12
6	Organisation de la sécurité.....	13
6.1	Responsable sécurité HSE	13
6.2	Chefs de chantier et coordinateurs sécurité.....	13
6.3	Comité HSE et instances de suivi	13
6.4	Responsabilité des sous-traitants	13
7	Formations & Habilitations	14
7.1	Accueil sécurité pour les nouveaux employés	14
7.2	Formations spécifiques (travail en hauteur, engins, produits dangereux)	14
7.3	Briefings réguliers sur les chantiers	15
7.4	Campagnes de sensibilisation et affichage	15
7.5	Obligations des salariés	16
8	Communication et culture sécurité.....	17
8.1	Communication interne sur la sécurité	17
8.2	Implication de tous les salariés et sous-traitants	17
8.3	Partage des bonnes pratiques et retours d'expérience	18
9	Identification et évaluation des risques	19
9.1	Méthodologie d'analyse des risques chantier	19
9.2	Identification par activité et poste	20
9.3	Évaluation gravité / probabilité	21
9.4	Mise à jour régulière de l'analyse	22
10	Procédure de gestion des risques	23
11	Autocontrôle & Essais	24
12	Gestion des situation d'alerte et de crise.....	25
12.1	Situations critiques concernées	25
12.2	Rôles pendant l'alerte	26
12.3	Outils d'aide à la décision	26
12.4	Faut-il mobiliser une cellule de crise ?	27
13	Dispositifs appliqués par l'entreprise sur ses chantiers.....	28



14	Plan de prévention / PPSPS.....	29
15	Coactivité & Sécurité.....	29
16	Equipements individuels & collectifs de sécurité	30
16.1	Equipement de protection individuelle.....	30
16.2	Equipement de protection collective	30
17	Suivi des aptitudes / visites médicales	31
18	Compte-rendu d'incident / Gestion des accidents de travail	31
19	Risques spécifiques au métier du « lot concerné »	32
19.1	Risques incendie / Permis de feu.....	32
19.2	Lutte contre l'incendie du bâti existant	32
19.3	Risques électriques consignation / déconsignation	32
19.4	Risques de pollution	33
19.5	Risques chimique	33
19.6	Risques amiante.....	33
19.7	Risques plomb	34
19.8	Risques de chute	35
19.9	Nuisances acoustiques	36
19.10	Risques ergonomiques	37
19.11	Risques psychosociaux	38
19.12	Risques routiers	39
19.13	Risques climatiques	39
19.14	Prévention et lutte contre la toxicomanie et l'alcoolisme	40
20	Suivi, contrôle et audits sécurité.....	41
20.1	Inspections régulières des chantiers	41
20.2	Audits internes et externes.....	41
20.3	Tableaux de bord et indicateurs de performance (taux de fréquence, gravité...)	42
21	Procédure de signalement incidents, risques en lien avec la santé et la sécurité au travail.....	43
22	Conformité sous-traitance	44
23	Annexe	46



Ce sommaire donne un aperçu d'un contenu type. Il est fourni à titre d'exemple. Il ne constitue en aucun cas une solution clé en main ou un document prêt à être utilisé.

“ Je vous propose la conception complète de votre Politique Sécurité, intégrant un contenu réglementaire et adapté à votre structure et à votre secteur d'activité.

Cette prestation comprend la structuration des règles et procédures, la formalisation des responsabilités, la définition des mesures de prévention et de gestion des risques, ainsi que la mise en avant des dispositifs de contrôle et d'amélioration continue.

L'ensemble est conçu dans le respect de votre identité visuelle, afin de produire un document à la fois professionnel, crédible et aligné avec les exigences normatives et les attentes de vos parties prenantes.



Alexandra Picon

btpconnect-solutions.com

btpconnectidf@gmail.com

06.06.64.82.85

